

Conseil du Marché Financier

Financial Market Council

# Bulletin Officiel

N°6297 Vendredi 19 Février 2021

www.cmf.tn

26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 - 7174

# AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

LA SOCIETE UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - UADH -

2

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

3

# **AVIS DES SOCIETES**

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING ET FACTORING TLF 2021-1

4-9

# ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

# ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 06/01/2021)

# ANNEXE III

# SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

- SICAV L'INVESTISSEUR
- SICAV PROSPERITY
- AMEN PREMIERE SICAV

# **COMMUNIQUÉ DU CMF(\*)**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société UADH et du public qu'il a invité la société concernée à réagir à l'article publié sur Internet.

En réponse à la lettre du Conseil du Marché Financier, la société « UADH » a précisé ce qui suit :

« La société Universal Auto Distributors Holding « UADH » informe les actionnaires et le public que la relation contractuelle de sa filiale Aures Auto, concessionnaire exclusif des marques Citroën et DS en Tunisie depuis plus de quatorze ans, avec le Groupe PSA court jusqu'au 31 décembre 2022, date qui est aussi celle de la validité de l'agrément de distribution délivré par le Ministère du Commerce.

La récente tentative de résiliation abusive du contrat par le groupe PSA-CITROËN est vouée à l'échec car elle est manifestement irrégulière.

C'est la raison pour laquelle nous avons saisi les juridictions compétentes pour défendre nos intérêts et obtenir l'annulation de cette manœuvre.

Les procédures sont toujours en cours et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leur aboutissement. »

2021 - AC - 009

<sup>(\*)</sup> Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

# **COMMUNIQUÉ DU CMF**

# TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

2021 - AC - 002

# AVIS DES SOCIÉTÉS

# EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

#### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2021. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

# Emprunt Obligataire «TLF 2021-1»

# Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **26/06/2020** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **14/12/2020** a décidé d'émettre un emprunt obligataire « TLF 2021-1 » d'un montant de 25 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant des durées entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 8,50% brut l'an au minimum et 11,50% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et les durées à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 9,70% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans.

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

# Montant

L'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » est d'un montant de 25 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 250 000 obligations, susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « TLF 2021-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

# Période de souscription et de versement

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **02/03/2021** et clôturées sans préavis au plus tard le **15/04/2021**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/04/2021**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/04/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/04/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

# Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **02/03/2021** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

#### But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2021 des mises en force qui s'élèvent à 330 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 40 millions de dinars par des emprunts obligataires, 91,5 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

# CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- Dénomination de l'emprunt : « TLF 2021-1 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des titres : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- *Modalités et délais de délivrance des titres :* Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- Législation sous laquelle les titres sont créés: Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales: Livre 4 Titre premier Sous titre 5 Chapitre 3: des obligations.

# Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

# Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15/04/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **15/04/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

# Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

## Taux d'intérêt:

Les obligations «TLF 2021-1» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- ✓ <u>Taux variable sur 5 ans</u>: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N.
- ✓ <u>Taux fixe sur 5 ans</u>: Taux annuel brut de **9,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

#### **Amortissement-remboursement:**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 15/04/2026.

#### Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

#### Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **15 avril** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/04/2022.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

# Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

# • Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 9,70% l'an.

# • Marge actuarielle (souscription à taux variable):

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,722% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,472%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

# Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

## • Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «TLF 2021-1» sont émises sur une durée de 5 ans.

# • Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

# • Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,669 années.

# Garantie:

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

#### Notation de la société :

En date du **25 août 2020**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB** (**tun**) avec perspective **stable** et sa note à court terme de **F3** (**tun**).

## **Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB** (tun) à l'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » en date du 12/02/2021.

# Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

# Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

#### Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finance 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

# Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2021-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

#### Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TLF 2021-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

# Prise en charge par Tunisie Clearing:

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2021-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

# Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

# Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « TLF 2021-1 » visée par le CMF en date du 15/02/2021 sous le numéro 21-1051, du document de référence «TLF 2020» enregistré par le CMF en date du 19/10/2020 sous le N° 20-005. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF: www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2021 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 avril 2021.

2021- AS -0128

# BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003 Tél : (216) 71 947 062

Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

# Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.tn email : cmf@cmf.tn Le Président du CMF *M. Salah ESSAYEL* 

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture V		te d'ouverture VL au 31/12/2020		VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CAI	PITALISATIO	N				
	SICAV OBLIGATAIRES	DE CAPITALISA	TION				
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92			198,834	200,267	200,294
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07			135,663	136,583	136,603
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99			113,878	114,521	114,535
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17			121,243	122,166	122,184
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01			118,816	119,650	119,667
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18			116,618	117,705	117,726 115,050
7 FINA O SICAV 8 SICAV AMEN	FINACORP AMEN INVEST	11/02/08 01/10/92			114,359 46,744	115,035 46,937	46,941
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94			33,122	33,346	33,351
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09			112,226	113,004	113,020
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA		UOTIDIEN	NE .	,	,	,
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07			17,534	17,643	17,646
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			126,004	126,608	126,620
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08			1,178	1,181	1,181
14 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17			118,928	119,834	119,851
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15			11,622	11,684	11,685
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07			166,484	167,704	167,728
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07			11,578	11,647	11,648
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE *	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		<u> </u>	94,477	95,301	95,317
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITAL	ISATION - VL HI	EBDOMADA	IRE			
19 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06			1,846	1,859	1,862
	SICAV MIXTES DE	CAPITALISATIO.	N				
20 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93			63,361	63,709	63,716
21 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94			132,558	132,239	132,290
22 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01			105,737	103,271	103,367
23 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20			105,648	106,355	106,369
AA EOD AWIE A CITIONE DWALAMIONE	FCP MIXTES DE CAPITALIS.	~	TIDIENNE	1	425 520	422.000	424 226
24 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08 02/04/08			135,529 519.152	133,869 514,409	134,236 515,512
25 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE 26 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08			135,683	134,164	134,235
27 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***		15/10/08			En liquidation	En liquidation	En liquidation
28 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08			En liquidation	En liquidation	En liquidation
29 FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09			En liquidation	En liquidation	En liquidation
30 FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09			En liquidation	En liquidation	En liquidation
31 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08			168,397	164,690	164,984
32 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10			95,444	95,428	95,590
33 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11			125,190	124,782	124,897
34 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			160,682	159,112	159,257
35 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS TUNISIE VALEURS	30/12/14			143,868	142,017	142,357
36 FCP VALEURS CEA 37 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	04/06/07 19/01/16			22,000 91,681	21,445 91,173	21,531 91,266
37 31BEVOLUTH FCI	FCP MIXTES DE CAPITALISA		OMADAIRE		31,001	31,173	31,200
38 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	0		2147,555	2145,843	2151,396
39 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08			125,405	122,027	122,709
40 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09			211,191	206,352	208,390
41 AIRLINES FCP VALEURS CEA****	TUNISIE VALEURS	16/03/09			17,599	en dissolution	en dissolution
42 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06			2,820	2,796	2,798
43 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	-		2,535	2,524	2,527
44 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14			67,913	66,332	66,946
45 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09			1,226	1,231	1,233
46 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15			1,276	1,282	1,283
47 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15			1,203	1,206	1,210
48 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15			1,178	1,177	1,183
49 MAC HORIZON 2022 FCP 50 AL AMANAH PRUDENCE FCP *****	MAC SA CGF	09/11/15 25/02/08			112,701 133,188	111,446 132,914	112,008 en dissolution
51 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17			1142,671	1132,287	1136,449
52 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17			12,972	12,699	12,739
53 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17			9,852	9,620	9,627
	SICAV ACTIONS DE	CAPITALISATIO	ON				
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00			86,094	84,115	84,138
Dénomination	OPCVM DE DI Gestionnaire	STRIBUTION  Date d'ouverture	Dernier d Date de paiement	ividende Montant	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
	SICAV OBLI	GATAIRES					
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20		109,386	110,019	110,033
56 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20		100,933	101,505	101,516
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20		107,696	108,394	108,408
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20		104,918	105,681	105,697
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	108,176	108,195

62	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,279	103,940	103,953
63	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	103,378	103,387
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,119	107,819	107,833
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,306	110,079	110,096
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,557	106,569
_	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,369	105,380
	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	105,040	105,725	105,739
	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	105,037	105,049
	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	104,992	105,006
	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	107,360	107,371
	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	105,219	105,233
	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,450	103,219	104,778
		TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191			
	SICAV ENTREPRISE					107,259	107,878	107,891
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE FCP OBLIGATAIRES -	15/11/93		4,167	103,224	103,759	103,770
	ECD AVICAAA		7		2.700	400 400	400.000	400.001
	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08		3,789	108,188	108,868	108,881
	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	106,677	106,693
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	108,058	108,073
		FCP OBLIGATAIRE - V	/L HEBDOMADA					
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	113,134	113,298
		SICAV M	IXTES					
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	62,100	62,210
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	90,062	89,994
	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,237	18,245
	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	277,614	278,585
	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2201,662	2205,782
	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	72,885	72,949
	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,461	56,529
<b>-</b>	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,091	106,073
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	FCP MIXTES - VL		11/03/20	0,701	100,247	100,031	100,073
	ECD ID A DETER 50			05/05/35	0.000	1	•	
_	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,593	11,61
	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	13,730	13,748
	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	15,249	15,270
	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,522	13,532
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	147,563	148,110
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,120	9,142
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	101,204	101,229
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	74,237	74,399
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	73,538	73,760
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	100,175	100,119
	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	86,824	86,858
	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17		,	10,141	10,033	10,044
	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	95,002	95,046
	FCF BIT CEA FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	137,609	137,879
101	LOLDINI ELANGRE ACTIONS	FCP MIXTES - VL I			3,310	1-10,500	137,009	137,079
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	96,976	96,908
	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	116,070	116,721
	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	115,554	116,390
<b>-</b>	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	188,911	190,650
	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	174,034	175,493
	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	166,047	166,557
<b>-</b>	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	22,785	22,873
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	137,607	138,324
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,033	156,913
111	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5293,189	5301,065
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5386,483	5397,945
	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	85,342	85,605
	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4459,670	4465,274
_	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT DNA CARITALIY	11/02/19	28/04/20	0,143	10,224	10,129	10,137
	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	165,039	165,510
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16		293,487	10549,752	10319,521	10322,661
		FCP ACTIONS - VI.	QUOTIDIENNE					
	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	126,627	126,544

BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT

BIAT ASSET MANAGEMENT

BNA CAPITAUX

01/09/03

06/01/97

03/02/97

29/05/20

29/05/20

24/04/20

4,926

5,504

5,033

109,726

106,230

103,279

110,491

106,958

103,940

110,506

106,973

103,953

60 SICAV AXIS TRÉSORERIE

62 SICAV TRESOR

61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

<sup>\*</sup> Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE \*\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

<sup>\*\*\*</sup> FCP en liquidation anticipée \*\*\*\* FCP en dissolution anticipée suite au rachat

de la totalité des parts \*\*\*\*\* FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

## **COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la «Société Tunisienne d'Equipement -STEQ-», l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

# LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \*

#### I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana. Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

	L	1
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	
35. One Tech Holding		70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
	,	
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS- Centre Urbain Nord, International City center, Tour des	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
·	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-		71 434 957
66.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

		1
	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640	
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	1080 TUNIS-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

# II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
1. Al Balaka Balik Tullisia ( EX BEST Balik)	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053	71730 000
2.Alubaf International Bank -AIB -	Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
4. Alab Baliking Corporation - Turnsie- ABC-Turnsie	Derges du Lac-	71 001 001
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
e vage 2 means	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-	
7. Assurances BIAT	Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Assurances Multinsques Ittinau S.A -AMI Assurances -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200	
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"  47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de	KASSERINE-	77 478 680
Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE- Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire	75 642 628
" SODINO SICAR"	de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "		
52. Societe de Fromotion inimobiliere à Commerciale SPRIC	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	1 '	71 884 120 74 624 424
	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem	
53. Société de services des Huileries	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1èrétage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
53. Société de services des Huileries  54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 erétage app n°13-3013 Sfax  Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	74 624 424 70 837 332
53. Société de services des Huileries  54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "  55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>èr</sup> étage app n°13-3013 Sfax  Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-  Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 624 424 70 837 332 74 401 510
53. Société de services des Huileries  54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "  55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »  56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>èr</sup> étage app n°13-3013 Sfax  Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-  Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-  Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse  Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-  Route Touristique -4051 Sousse-	74 624 424 70 837 332 74 401 510 73 228 156
53. Société de services des Huileries  54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "  55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »  56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"  57.Société de Transport du Sahel	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>èr</sup> étage app n°13-3013 Sfax  Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-  Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-  Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse  Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	74 624 424 70 837 332 74 401 510 73 228 156 73 221 910

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank -TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

# III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

# LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Urbain Nord -1003 Tunis  Carré de l'Or -Les jardins du Lac  II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis  34, rue Hédi Karray- El Menzah
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET	IV-1080 Tunis  Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082
09	SICAV AXIS TRESORERIE	OBLIGATAIRL	DISTRIBUTION	MANAGEMENT	Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SERVICES – NORTH	2ème étage- Les Berges du Lac-
				AFRICA- UGFS NA	1053 Tunis
				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	SERVICES – NORTH	2ème étage- Les Berges du Lac-
				AFRICA- UGFS NA	1053 Tunis
440	UNION FINANCIERE ALYSSA	00110474105	DIGTDIDITION	LIDOL DOLLDOF	74, Avenue Habib Bourguiba-
116	SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	1000 Tunis
	LINUONI EINIANIOIEDE LIANINIDAI				74 Assessed Heldth Describe
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-
	SICAV				1000 Tunis
440	UNION FINANCIERE SALAMMBO	ODLIGATAIDE	CARITALICATION	LIDOL DOLLDOF	74, Avenue Habib Bourguiba-
118	SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	1000 Tunis
				SOCIETE DU CONSEIL ET	10 bis, Avenue Mohamed V-
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	DE L'INTERMEDIATION	Immeuble BTK-1001 Tunis
113	CHIVERO OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DIGTRIBUTION	FINANCIERE -SCIF -	minicubic BTIC 1001 Tunis

- (1) (FCP en liquidation anticipée
   (2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
   (3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

# LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORCAGE					
		Gestionnaire	Adresse			
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis			
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			

# LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

		T	T
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
			Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	la Boardo, 200 daranto da 2ao, 1000 Tarilo
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
q	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
-	1 61 11 611	5.1023 6.1	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAANIL INVEST		Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Jermanikia Maller Domania B5 0 20 A
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002- Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

# LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA		Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.

<sup>\*</sup> Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## SICAV L'INVESTISSEUR

#### SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

# AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

#### Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV L'INVESTISSEUR arrêtés au 31 décembre 2020 faisant apparaître un total bilan de 1 327 294 Dinars et un actif net de 1 283 274 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

#### Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV L'INVESTISSEUR telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

#### **Observations**

Nous attirons l'attention sur la note 3-4 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV L'INVESTISSEUR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

# Rapport relatif à d'autres obligations légales et règlementaires :

- 1) Par référence à l'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPCVM et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, nous avons constaté que les liquidités et quasi-liquidités de la SICAV représentent 20,04 % du total de l'actif dépassant ainsi le taux de 20% prévu par ledit article.
- 2) Contrairement aux dispositions de l'article 29 du code des OPCVM, nous avons constaté qu'à la date du 31/12/2020, la SICAV L'INVESTISSEUR a employé 10,45% de son actif en titres émis ou garantis par le même émetteur à savoir, la banque STB, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par ledit article.
- 3) La SICAV L'INVESTISSEUR a supprimé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la rémunération de son président directeur général en contrepartie de la révision de la valeur de ses jetons de présence. La mise à jour de ces engagements fait suite à la décision du conseil d'administration de la société mère STB réuni en date du 19 octobre 2019.

Cette décision devrait être reprise par le conseil d'administration de la SICAV L'INVESTISSEUR et approuvée par son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020.

Tunis, le 28 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes

ABC AUDIT & CONSEIL

Walid AMOR

# BILAN Au 31 Décembre 2020 (Unité : Dinar)

ACTIF	<u>NOTE</u>	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	1 061 274	1 066 507
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	<del>1 - 1</del> 4-2	623 337	545 753
b - Obligations de sociétés	4-3	374 892	460 167
c - Emprunts d'état	4-1 4-2 4-3 4-4	63 046	60 586
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		266 020	281 985
a - Placement monétaires	<u>4-5</u>	100 671	276 758
b - Disponibilités	<u>4-5</u> <u>4-6</u>	165 349	5 227
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
TOTAL ACTIF	_	1 327 294	1 348 492
DAGGIE			
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-7	25 315	24 127
PA 2 - Autres créditeurs divers	<u>4-7</u> <u>4-8</u>	18 705	9 985
TOTAL PASSIF	<del>-</del>	44 020	34 112
ACTIF NET	=		
CP 1 -Capital	4.0	1 252 077	1 259 923
CP 2 - Sommes distribuables	<u>4-9</u>	31 196	54 457
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	4-10	9	12
b - Sommes distribuables de l'exercice	<del>4-10</del>	31 187	54 445
	=		
TOTAL ACTIF NET	<u>4-11</u> =	1 283 274	1 314 380
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	=	1 327 294	1 348 492

# **ETAT DE RESULTAT Au 31 DECEMBRE 2020**

(Unité : Dinar)

	<u>Note</u>	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres		12 199	54 822	7 621	63 272
a - Dividendes	<u>5-1</u>	4 647	23 862	-	36 063
b- Revenus des obligations de sociétés	<u>5-2</u>	6 786	27 886	6 846	23 830
c – Revenus des emprunts d'état	<u>5-3</u>	766	3 074	775	3 379
PR 2 - Revenus des placements monétaires	<u>5-4</u>	2 240	14 477	5 529	22 060
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	:	14 439	69 299	13 150	85 332
CH 1 - Charges de gestion des placements	<u>5-5</u>	- 2 541	-10 083	-2 635	-10 462
REVENU NET DES PLACEMENTS	:	11 898	59 216	10 514	74 870
CH 2 - Autres charges	<u>5-6</u>	-6 598	-27 738	-12 480	- 20 402
RESULTAT D'EXPLOITATION	:	5 300	31 478	- 1 965	54 468
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation	<u>5-7</u>	-	-291	-76	- 23
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	:	5 300	31 187	-2 041	54 445
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	291	76	23
* Variation des +/- values potentielles sur titres		113 663	126 520	38 067	- 23 931
* +/- values réalisées sur cession des titres		-100 052	-96 926	-18 911	-34 468
* Frais de négociation de titres		-2 864	-2 875	-86	- 261
RESULTAT NET DE LA PERIODE	:	16 047	58 196	17 105	- 4 192

# **ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET** AU 31 DECEMBRE 2020 (Unité : Dinar)

	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation	16 047	58 196	17 105	-4 192
<ul> <li>a - Résultat d'exploitation</li> <li>b - Variation des +/- values potentielles sur titres</li> <li>c - +/- values réalisées sur cession de titres</li> <li>d - Frais de négociation de titres</li> </ul>	5 300 113 663 -100 052 -2 864	31 478 126 520 -96 926 -2 875	-1 965 38 067 -18 911 -86	54 468 -23 931 -34 468 -261
AN 2 - Distribution des dividendes	0	-54 448	0	-52 209
AN 3 -Transaction sur le capital				
a - Souscriptions	0	3 109	0	5 448
* Capital  * Régularisation des sommes non distribubles  * Régularisations des sommes distribuables	0 0 0	3 219 -136 27	0 0 0	5 615 -220 53
b - Rachats	0	-37 964	-1 581	-1 581
* Capital     * Régularisation des sommes non distribuables     * Régularisation des sommes distribuables	0 0 0	-39 411 1 765 -317	-1 572 67 -76	-1 572 67 -76
VARIATION DE L'ACTIF NET	16 047	-31 107	15 524	-52 534
AN 4 - Actif Net				
a - En début de période b - En fin de période	1 267 226 1 283 274	1 314 380 1 283 274	1 298 856 1 314 380	1 366 914 1 314 380
AN 5 - Nombre d'actions				
a - En début de période b - En fin de période	17 109 17 109	17 615 17 109	17 636 17 615	17 561 17 615
VALEUR LIQUIDATIVE	75,005	75,005	74,617	74,617
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	1,27%	4,66%	1,32%	-0,32%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS** 

**AU 31 DECEMBRE 2020** 

**NOTE 1: CREATION DE LA SOCIETE** 

La société « SICAV L'INVESTISSEUR » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de type distribution créée le 11/02/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs

mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du

28/03/1994.

**NOTE 2: OBJET** 

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion d'un

portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au

développement du marché financier et à la promotion des investissements.

**NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES** 

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis conformément aux

préconisations du système comptable des entreprises notamment les normes 16 à 18 relatives aux

OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille

titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme

suit:

3-1 : Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du

transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont

imputés en capital.

Les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la

distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-

values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de

détachement du coupon.

#### 3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

# 3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus (nets de la retenue à la source libératoire de 20%).

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

# 3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

#### Les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.
- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
  - À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
  - Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
  - À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2020 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations du Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

SICAV L'INVESTISSEUR détient une ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018, elle est valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

• Pour les titres OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente.

# 3-5 : Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

# 3-6 : Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1% T.T.C, 0,1% T.T.C et 0,5% H.T (au lieu de 0,8% T.T.C) de l'actif net de la SICAV, calculées quotidiennement.

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, l'ancien gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

De même qu'à partir du 01/01/2019 et outre les charges susmentionnées, la société prend en charge tous les frais liés à sa gestion.

A compter du 16/07/2020, la gestion de la SICAV est assurée par STB Finance intermédiaire en bourse, aux mêmes conditions de rémunérations que STB Manager.

# **NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN**

# 4-1: Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 31/12/2020 un montant net de 1 061 274 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre	Prix de ombre Revient		Valeurs au 31/12/2020	% de l'actif
Actions et droits rattachés		541 640		560 020	42,19%
ASSURANCE MAGHREBIA	580	33 872	58,149	33 726	2,54%
CARTHAGE CEMENT	20 000	37 908	1,867	37 340	2,81%
CITY CARS	4 000	33 579	8,171	32 684	2,46%
MONOPRIX	8 000	48 349	6,119	48 952	3,69%
SAH	10 000	124 943	12,279	122 790	9,25%
SFBT	4 250	65 785	19,01	80 793	6,09%
SOTIPAPIER	5 000	22 800	4,593	22 965	1,73%
STB	5 000	16 500	3,341	16 705	1,26%
TPR	1 380	3 953	4,162	5 744	0,43%
UADH	15 000	33 450	2,782	41 730	3,14%
UNIMED	12 000	120 500	9,716	116 592	8,78%
Emprunts d'ETAT		58 716		63 046	4,75%
BTA NOV 2021 6.1%	63	58 716		63 046	4,75%
Obligations de SOCIETES		362 630		374 892	28,25%
BH F SUB 2019-1 C	600	60 000		63 793	4,81%
BNA 2009 SUB	1 000	26 630		27 475	2,07%
BNA SUB 2017-1 B	600	48 000		49 740	3,75%
CIL 2016/2	1 200	48 000		50 518	3,81%
HL SUB 2015-1	1 000	40 000		40 250	3,03%
STB 2020-1 C FIXE	200	20 000		21 249	1,60%
STB SUB 2019-1 C	1 000	100 000		100 772	7,59%
TL 2013-2 B	1 000	20 000		21 096	1,59%
Titres OPCVM		63 039		63 316	4,77%
FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	590	63 039	107,316	63 316	4,77%
TOTAL		1 026 025		1 061 274	79,96%

# 4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à un montant de 623 337 Dinars. Elle se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Actions et droits rattachés	541 640	623 484
Différence d'estimation sur actions et droits	18 381	-105 489
Titres OPCVM	63 039	27 672
Différence d'estimation sur Titres OPCVM	277	87
Total	623 337	545 753

## 4-3 : Obligations de sociétés

Les obligations de sociétés totalisent, au 31/12/2020 à un montant de 374 892 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Obligations	362 630	445 300
Intérêts courus	12 262	14 867
Total	374 892	460 167

# 4-4: Emprunts d'ETAT

Les emprunts d'Etat totalisent, au 31/12/2020 à un montant de 63 046 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
BTA	58 716	58 716
Intérêts courus à l'achat	0	0
Intérêts courus	421	421
Différence d'estimation sur BTA*	3 909	1449
Total	63 046	60 586

<sup>\*</sup> Ce montant représente la plus-value potentielle constatée sur les BTA en portefeuille au 31/12/2020 et correspond à l'écart entre la valeur actuelle des BTA issue de la courbe des taux des émissions souveraines et leur prix d'acquisition. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que sommes non distribuables et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

# 4-5 Placements monétaires

Les Placements monétaires s'élèvent au 31/12/2020 à un montant de 100 671 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Compte à terme STB au 16/05/2021 (6,8%; 182j)	100 671	0
Compte à terme STB au 01/06/2020 (TMM+2,5%; 740j)	0	73 470
Compte à terme STB au 05/11/2020 (10% ; 750j)	0	203 288
Total	100 671	276 758

# 4-6 : Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent au 31/12/2020 à un montant de 165 349 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Avoirs en banque	165 349	5 227
Total	165 349	5 227

# 4-7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant à 25 315 Dinars, au 31/12/2020 se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Gestionnaire	2 051	2 271
Commission réseau	22 517	21 249
Commission dépositaire	747	607
Total	25 315	24 127

## 4-8 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élevant à 18 705 Dinars, au 31/12/2020 se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Etat retenue à la source	284	0
Autres créditeurs (CMF)	108	112
Impôt à payer	18	17
Dirigeants	500	606
Jeton de présence	10 691	0
Autres opérateurs créditeurs	7 103	9 250
Total	18 705	9 985

# 4-9 : Capital

Au 31/12/2020, le capital a atteint un niveau de 1 252 077 Dinars, enregistrant ainsi une baisse de 0,62 % par rapport au montant arrêté à la date du 31/12/2019. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	1 367 197	1 363 154
Souscriptions	3 219	5 615
Rachats	-39 411	-1 572
Frais de négociation de titres	-2 875	-261
Variation d'estimation / actions et droits	18 381	-105 489
Variation d'estimation / Emprunts d'Etat	3 909	1 449
Variation d'estimation / Titres OPCVM	277	87
Plus-value/ actions et droits	46 926	2 000
Moins-value/ actions et droits	-145 264	-37 576
Plus-value/Titres OPCVM	1 793	3 261
Moins-value/ Titres OPCVM	-381	0

Capital	1 252 077	1 259 923
Sous-total 2	-105 646	-48 614
Régul. des sommes non distribuables (rachats)	1 765	67
Régul. des sommes non distribuables (souscription)	-136	-220
Sommes non distribuables / exercice clos	-107 274	-48 461
Sous-total 1	1 357 723	1 308 537
+/- val/report Emprunts d'Etat	-1 449	0
+/- val/report actions et droits	105 489	80 459
+/- val/report /Titres OPCVM	-87	-437
Moins-value/ Emprunts d'Etat	0	-2 153

Les mouvements sur le capital, au cours du quatrième trimestre 2020, se détaillent ainsi :

# Capital au 30-09-2020

Montant	1 241 330
Nombre de titres	17 109
Nombre d'actionnaires	45*
Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires entrants	0
Rachats effectués	
Montant	0
	_
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	113 663
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-100 052
Frais de négociation de titres	-2 864
Régularisation des sommes non distribuables	0
Capital au 31-12-2020	
Montant	1 252 077
Nombre de titres	17 109
Nombre d'actionnaires	45
. To G G G G G G G G G G G G G G G G	10

<sup>\*</sup> Le nombre réel des actionnaires de la SICAV L'INVESTISSEUR arrêté au 30/09/2020 s'élève à 45 actionnaires au lieu de 46. Etant donné l'impact de l'erreur jugé non significatif, la correction est effectuée de manière prospective.

#### 4-10: Sommes distribuables des exercices antérieurs

Les sommes distribuables des exercices antérieurs s'élèvent au 31/12/2020, à 9 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Report à nouveau sur arrondi de coupons	9	12
	9	12

#### 4-11: Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du quatrième trimestre 2020, à 1 283 274 Dinars, enregistrant ainsi une diminution par rapport au même trimestre de l'année 2019 de 2,37%.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Capital	1 252 077	1 259 923
Sommes distribuables	31 196	54 457
Total	1 283 274	1 314 380

#### NOTE 5 - NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

#### 5-1: Dividendes

Ce poste enregistre, au titre du quatrième trimestre 2020, un montant de 4 647 Dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2020 au	Période du 01/01/2020 au	Période du 01/10/2019 au	Période du 01/01/2019 au
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
Revenus des actions	4 647	23 161	0	36 063
Revenus des Titres OPCVM	0	700	0	0
Total	4 647	23 862	0	36 063

#### 5-2 : Revenus des obligations de sociétés

Ce poste enregistre, au titre du quatrième trimestre 2020, un montant de 6 786 Dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2020	Période du 01/01/2020	Période du 01/10/2019	Période du 01/01/2019 au	
Designation	au	au	au		
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019	
Revenus des obligations de sociétés (Potentiel)	-5 815	12 262	1 343	14 868	
Revenus des obligations de sociétés (Report)	0	-14 867	0	-13 773	
Revenus des obligations de sociétés (Réalisé)	12 601	30 491	5 503	22 735	
Total	6 786	27 886	6 846	23 830	

#### 5-3: Revenus des emprunts d'Etat:

Ce poste enregistre, au titre du quatrième trimestre 2020, un montant de 766 Dinars se détaillant comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2020 au	Période du 01/01/2020 au	Période du 01/10/2019 au	Période du 01/01/2019 au	
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019	
Revenus des emprunts de l'ETAT (Réalisé)	3 074	3 074	1 971	2 958	
Revenus des emprunts de l'ETAT (Report)	0	-421	0	0	
Revenus des emprunts de l'ETAT (potentiel)	-2 308	421	-1 196	421	
Total	766	3 074	775	3 379	

#### 5-4 : Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 2 240 Dinars au titre du quatrième trimestre 2020. Ils se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 01/10/2020	Période du 01/01/2020	Période du 01/10/2019	Période du 01/01/2019
· ·	au	au	au	au
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
Revenus compte à terme (Potentiel)	-11 759	671	-10 502	6 758
Revenus compte à terme (Report)	0	-6 758	0	-6 363
Revenus compte à terme échus	13 868	20 243	16 000	21 439
Intérêts sur comptes de dépôts	131	322	31	226
Total	2 240	14 477	5 529	22 060

#### 5-5 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestions ont atteint, au titre du quatrième trimestre 2020, un montant de 2 541 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2020 au	Période du 01/01/2020 au	Période du 01/10/2019 au	Période du 01/01/2019 au	
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019	
Rémunération du Gestionnaire (1)	1 902	7 546	1 972	7 830	
Rémunération de réseau (2)	320	1 268	331	1 316	
Rémunération du dépositaire (3)	320	1 268	331	1 316	
Total	2 541	10 083	2 635	10 462	

(1): **Rémunération du gestionnaire**: La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,5% HT de l'actif net (anciennement fixée à 0,8% T.T.C) calculée quotidiennement au nouveau taux à partir du 01/01/2019.

Cette mise à jour tient compte de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07 Juin 2018 qui prévoit, par ailleurs, la prise en charge par la SICAV de tous les frais liés à sa gestion à compter de la même date susmentionnée.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la « SICAV L'INVESTISSEUR » réuni le 07 juin 2018 a décidé le changement du gestionnaire pour confier la gestion à la société « STB FINANCE ». La SICAV a reçu l'agrément y afférent, du Conseil de Marché Financier, en date du 31/10/2019, et l'a soumis à l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 22/01/2020 pour la mise à jour des statuts.

La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance a été conclue le 07/07/2020 mais ledit changement est entré en vigueur à partir du 16/07/2020 selon un communiqué publié par la SICAV au B.O du CMF en date du 10/07/2020. Les conditions de rémunération du gestionnaire sont restées inchangées.

- (2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.
- (3): **Rémunération du réseau**: La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

5-6 : Autres chargesCette rubrique se présente comme suit :

Désignation		Période du 01/10/2020	Période du 01/01/2020	Période du 01/10/2019	Période du 01/01/2019
		au	au	au	au
		31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
Rémunérations CAC*		1 784	7 289	2 000	3 500
Rémunérations des dirigeants*	(i)	0	0	1 059	4 235
Publicité & publications*		1 755	7 851	4 103	4 703
Jeton de présence*	(i)	2 702	10 750	4 750	6 250
Redevance CMF*		320	1 268	331	1 316
Impôts et taxes*		35	572	233	395
Autres charges		2	7	3	3
Total		6 598	27 738	12 480	20 402

<sup>\*</sup> Toutes les charges liées à la gestion de la SICAV antérieurement supportées par la société « STB Manager », l'ancien gestionnaire de la SICAV, sont désormais prises en charge par la SICAV aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07/06/2018 et ce à compter du 01/10/2018 pour la redevance du CMF et la taxe au profit des collectivités locales et à compter du 01/01/2019 pour les autres charges.

(i) La SICAV L'INVESTISSEUR a supprimé, à compter du 1er janvier 2020, la rémunération de son président directeur général en contrepartie de la révision de la valeur de ses jetons de présence. La mise à jour de ces engagements fait suite la décision du conseil d'administration de la société mère STB réuni en date du 19 octobre 2019.

#### 5-7 : Régularisation du résultat d'exploitation

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2020	Période du 01/01/2020	Période du 01/10/2019	Période du 01/01/2019
<b>3</b>	au	au	au	au
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
Régularisation des sommes distribuables de la période (souscription)	0	27	0	53
Régularisation des sommes distribuables de la période (rachats)	0	-317	-76	-76
Total	0	-291	-76	-23

#### SICAV PROSPERITY

#### SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « *SICAV PROSPERITY* »pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total actif de 5.934.411DT, un actif net de 5.893.743DT et une valeur liquidative de 132,503 DT.

#### Introduction:

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV PROSPERITY, comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

#### Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

#### Conclusion:

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « SICAV PROSPERITY » arrêtés au 31 Décembre 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### Paragraphe d'observation :

Nous attirons également l'attention sur la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAVPROSPERITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 31 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Chiheb GHANMI

#### BILAN COMPARES AU 31/12/2020

BILANS	COMPARES	NOTE	31/12/2020	31/12/2019			
ACTIF			Montants en Dinars	Montants en Dinars			
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	3 790 114.865	4 702 261,716			
	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		1 161 883,217				
	EMPRUNTS D'ETAT		2 539 101,057				
	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		·	280 672,632			
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2					
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	2 142 117,802	1 801 815,189			
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	11,132	53,749			
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	2 166,989	40 141,435			
TOTAL	ACTIF			6 544 272,089			
PASSIF							
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	 PA1	7 711,622	8 479,696			
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	32 956,430	24 380,155			
TOTAL	PASSIF	PA	40 668,052	32 859,851			
ACTIF I	NET		5 893 742,736	6 511 412,238			
CP1	CAPITAL	 CP1	5 554 639,219	6 310 223,994			
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	339 103,517	201 188,244			
СР2-В	RESULTAT CAPITALISABLES DE LA PERIODE		170 330,821	255 704,443			
CP2-C	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIOD	E	-9 037,927	-54 516,199			
CP2-D	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		201 188,244	0,000			
CP2-E	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICI	CLOS	-23 377,621	0,000			
ACTIF	NET		5 893 742,736	6 511 412,238			
TOTAL	ACTIF NET ET PASSIF		5 934 410,788	6 544 272,089			

# ETAT DE RESULTAT DE LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 31-12-2020

			Période du	Période du	Période du	Période du
ETATS	DE RESULTAT COMPARES	Note	01/10/2020	01/01/2020	01/10/2019	01/01/2019
			au	au	au	au
			31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	34 731,910	158 145,961	38 021,658	240 760,513
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		3 242,500	29 890,850	0,000	64 682,585
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		31 489,410	128 255,111	38 021,658	176 077,928
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	32 071,674	133 488,624	37 696,924	174 313,015
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		32 071,674	85 968,996	13 981,562	47 972,830
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		0,000	40 574,182	16 588,654	46 131,318
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0,000	6 945,446	7 126,708	80 208,867
REVEN	US DES PLACEMENTS		66 803,584	291 634,585	75 718,582	415 073,528
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1			-	
REVEN	U NET DES PLACEMENTS		43 920,812	197 303,443	49 369,496	287 979,961
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	 -6 089,932		-8 379,206	
RESULT	FAT D'EXPLOITATION		37 830,880	170 330,821	40 990,290	255 704,443
·					40.004.070	
PR4 	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-3 310,846 	-9 037,927 	-18 001,370 	-54 516,199 
SOMME	S CAPITALISABLES DE LA PERIODE		34 520,034	161 292,894	22 988,920	201 188,244
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		3 310,846	9 037,927	18 001,370	54 516,199
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		25 694,204	-87 767,611	2 628,792	-129 695,592
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		10 007,454	57 761,592	-31 770,542	32 749,217
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-611,888 	-2 718,640	-984,508	-3 838,465
DE01117	TAT NET DE LA PERIODE		72 920,650	137 606,162	10 864,032	

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 31-12-2020

		Période du	Période du	Période du	Période du
	DESIGNATION	01/10/2020	01/01/2020	01/10/2019	01/01/2019
		au	au	au	au
		31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	72 920,650	137 606,162	10 864,032	154 919,603
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	37 830,880	170 330,821	40 990,290	255 704,443
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	25 694,204	-87 767,611	2 628,792	-129 695,592
AN1-C	+/-VAL REALSUR CESSION DES TITRES	10 007,454	57 761,592	-31 770,542	32 749,217
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-611,888	-2 718,640	-984,508	-3 838,465
AN2	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-143 773,198	-755 275,664	-653 489,018	-5 132 751,383
	SOUSCRIPTIONS	0,000	498 130,068	223 969,812	1 327 660,477
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	0,000	392 400,000	173 900,000	1 040 600,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	0,000	47 585,251	26 723,825	173 096,592
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	0,000	53 832,879	16 905,406	101 160,233
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (S)	0,000	4 311,938	6 440,581	12 803,652
	RACHATS	-143 773,198	-1 253 405,732	-877 458,830	-6 460 411,860
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-109 900,000	-977 200,000	-681 100,000	-5 045 700,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	-15 485,304	-128 794,987	-105 704,851	-856 882,502
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-15 077,048	-134 060,880	-66 212,028	-490 509,507
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	-3 310,846	-13 349,865	-24 441,951	-67 319,851
VARIAT	TION DE L'ACTIF NET	-70 852,548	-617 669,502	-642 624,986	-4 977 831,780
AN3	ACTIF NET				
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	5 964 595,284	6 511 412,238	7 154 037,224	11 489 244,018
AN4-B	FIN DE PERIODE	5 893 742,736	5 893 742,736	6 511 412,238	6 511 412,238
AN4	NOMBRE D'ACTIONS				
AN5-A AN5-B	DEBUT DE PERIODE FIN DE PERIODE	45 579 44 480	50 328 44 480	55 400 50 328	90 379 50 328
VALEU	R LIQUIDATIVE				
A- DE	BUT DE PERIODE	130,862	129,379	129,134	127,122
	I DE PERIODE	132,503	132,503	129,379	129,379
AN5	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,99%	2,41%	0,75%	1,78%

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

#### **INFORMATIONS GÉNÉRALES:**

La SICAV PROSPERITY est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 25 Janvier 1994.

La SICAV PROSPERITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV PROSPERITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 Juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont désormais soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021, qui a supprimé les dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020 et a généralisé l'application d'une retenue à la source libératoire au taux de 20% à tous les revenus de capitaux mobiliers

La BIAT Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV PROSPERITY ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

#### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### 2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES:

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 2.2 Evaluation des placements en Actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 31/12/2020.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

#### 2-3 Evaluation des autres placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres);
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

#### 2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## 3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

### AC1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'actif
AC1- A. Actions et droits rattachés		1 231 105,261	1 161 883,217	19,71%
ASSAD	3 300	20 181,939	14 652,000	0,25%
ATTIJARI BANK	2 630	90 317,058	73 050,880	1,24%
ВТ	4 440	31 067,369	30 014,400	0,51%
DELICE HOLDING	5 080	84 646,144	75 422,760	1,28%
EURO-CYCLES	1 700	30 649,319	43 673,000	0,74%
I.C. F	450	49 814,947	31 463,550	0,53%
LANDOR	2 100	13 869,560	15 294,300	0,26%
MAGASIN GENERAL	620	20 623,864	12 021,800	0,20%
MAGHREBIA	143	7 936,500	8 315,307	0,14%
MONOPRIX	2 500	25 235,018	15 297,500	0,26%
ONE TECH HOLDING	8 600	114 318,180	103 260,200	1,75%
PGH	7 200	77 435,557	74 656,800	1,27%
S.A.H TUNISIE	9 700	108 661,827	119 106,300	2,02%
SOCIETE MEUBLE INTERIEUR	5 500	17 307,937	14 899,500	0,25%
SFBT	6 270	94 095,235	119 192,700	2,02%
SOMOCER	13 860	13 079,279	13 735,260	0,23%
SOTIPAPIER	22 300	140 412,433	102 423,900	1,74%
SOTRAPIL	2 500	33 996,200	29 807,500	0,51%
SOTUV NG 2020	1 631	7 495,830	10 683,050	0,18%
SOTUVER	7 450	34 246,506	52 045,700	0,88%
TELNET HOLDING	1 000	8 627,312	8 392,000	0,14%
TPR	18 020	69 422,828	74 999,240	1,27%
UIB	3 470	81 419,300	59 236,370	1,01%
UNIMED	6 200	56 245,119	60 239,200	1,02%
AC1- B, Emprunts d'Etat		2 390 036,600	2 539 101,057	43,08%
вта		2 390 036,600	2 480 546,888	42,09%
BTA 5.75% JANVIER 2021	387	376 216,900	393 482,402	6,68%
BTA 6% JUIN 2021	419	407 060,000	418 080,275	7,09%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	200	191 300,000	194 810,356	3,31%
BTA 6% AVRIL 2023	28	27 025,600	27 994,017	0,47%
BTA 6% AVRIL 2024	256	246 144,000	255 099,090	4,33%
BTA 6,3% MARS 2026	520	478 748,000	500 001,611	8,48%
BTA 6.7% AVRIL 2028	713	663 542,100	691_079,137	11,73%
Variation d'estimation des +/- values du	portefeuille BTA		58 554,169	0,99%
AC1- C. Autres Valeurs (Titres	OPCVM)	88 489,719	89 130,591	1,51%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	657	88 489,719	89 130,591	1,51%
Total du portefeuille titres		3 709 631,580	3 790 114,865	64,31%

Les BTA en portefeuille, au 31/12/2020, correspondent à des souches émises avant le 31/12/2017. Ils sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement linéaire, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres. Le montant de cet étalement constant, s'élevant au 31/12/2020, à **58 554,169 dinars** constitue une plus-value potentielle portée en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégrée dans le calcul du résultat net de la période.

Cette méthode d'étalement linéaire des décotes et surcotes constatées sur les BTA est appliquée par la «SICAVPROSPERITY » à partir du 29/01/2018 sur le portefeuille BTA en détention à cette même date.

#### PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **34 731,910 Dinars** du 01/10/2020 au 31/12/2020, contre **38 021,658 Dinars** du 01/10/2019 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des actions	3 242,500	29 890,850	0,000	64 682,585
Revenus des Emprunts d'Etat	31 489,410	128 255,111	38 021,658	176 077,928
Total	34 731,910	158 145,961	38 021,658	240 760,513

#### AC2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

#### **AC2-A Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **2 142 117,802 Dinars**, contre **1 801 815,189 Dinars** au 31/12/2019 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Bons du Trésor à Court Terme	2 142 117,802	905 807,287
Certificats de Dépôt	0,000	492 093,863
Autres placements (Dépôt à terme)	0,000	403 914,039
Total	2 142 117,802	1 801 815,189

#### AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Nombre	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
BTC 52S-02/03/2021	970	8.18	894 586,827	944 480,192	16,03%
BTC 52S-20/07/2021	600	7.13	560 481,682	573 807,446	9,74%
BTC 52S-22/06/2021	35	7.13	32 646,445	33 606,875	0,57%
BTC 52S-25/05/2021	286	6.85	273 310,787	277 360,230	4,71%
BTC 52S-27/04/2021	323	7.18	301 530,524	312 863,059	5,31%
Total	2 214		2 062 556,265	2 142 117,802	36,35%

#### **AC2-B Disponibilités:**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 11,132 Dinars représentant les avoirs en banque.

#### PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/10/2020 au 31/12/2020 à **32 071,674 Dinars**, contre **37 696,924 Dinars** du 01/10/2019 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des Bons du Trésor à CT	32 071,674	85 968,996	13 981,562	47 972,830
Revenus des Certificats de Dépôt	0,000	40 574,182	16 588,654	46 131,318
Revenus des autres placements (DAT)	0,000	6 945,446	7 126,708	80 208,867
Total	32 071,674	133 488,624	37 696,924	174 313,015

#### AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31/12/2020 à **2 166,989 Dinars** contre **40 141,435 Dinars** au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Créances d'exploitation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Etat RS sur achat de Bons du Trésor Assimilables	0,000	0,000
Sommes à l'encaissement/Vente des titres	2 166,989	40 141,435
Total	2 166,989	40 141,435

#### PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020, à **40 668,052 Dinars**, contre **32 859,851 Dinars** au 31/12/2019 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
PA1	Opérateurs créditeurs	7 711,622	8 479,696
PA2	Autres créditeurs divers	32 956,430	24 380,155
	Total	40 668,052	32 859,851

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2020 à 7 711,622 Dinars contre 8 479,696 Dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019	
Gestionnaire	7 118,417	7 827,410	
Dépositaire	593,205	652,286	
Total	7 711,622	8 479,696	

**PA2** : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31/12/2020, à **32** 956,430 Dinars contre **24** 380,155 Dinars au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Etat, impôts et taxes	1 163,677	1 356,469
Redevance CMF	498,470	548,117
Provision pour charges diverses	6 925,568	6 924,568
Rémunération CAC	6 566,068	7 026,139
Jetons de présence	5 999,287	5 999,449
Dividendes à payer des exercices antérieurs	100,945	100,945
Sommes à régler/Achat d'actions en Bourse	11 702,415	2 424,468
Total	32 956,430	24 380,155

#### CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/10/2020 au 31/12/2020 à **22 882,772 Dinars**, contre **26 349,086 Dinars** du 01/10/2019 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	21 122,552	87 074,877	24 322,228	117 317,123
Rémunération du dépositaire	1 760,220	7 256,265	2 026,858	9 776,444
Total	22 882,772	94 331,142	26 349,086	127 093,567

#### CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/10/2020 au 31/12/2020 à **6 089,932 Dinars** contre **8 379,206 Dinars** du 01/10/2019 au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/10/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevance CMF	1 479,113	6 097,452	1 703,173	8 215,186
Impôts et Taxes	159,123	799,867	189,297	1 005,343
Rémunération CAC	1 274,568	6 131,568	2 382,616	7 587,112
Jetons de présence	1 508,156	5 999,838	1 512,296	5 999,870
Contribution sociale de solidarité	0,000	200,000	0,000	200,000
Publicité et Publications	1 415,144	6 738,423	2 339,744	8 181,417
Diverses charges d'exploitation	253,828	1 005,474	252,080	1 086,590
Total	6 089,932	26 972,622	8 379,206	32 275,518

#### CP1 -Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/12/2020 se détaillent comme suit :

#### Capital au 01/01/2020 (en nominal)

Montant : 5 032 800,000 Dinars

Nombre de titres : 50 328Nombre d'actionnaires : 99

#### Souscriptions réalisées (en nominal)

• Montant : 392 400,000 Dinars

• Nombre de titres émis : 3 924

#### Rachats effectués (en nominal)

Montant : 977 200,000 Dinars

Nombre de titres rachetés : 9 772

#### <u>Capital au 31/12/2020</u> : 5 554 639,219 Dinars

Montant en nominal : 4 448 000,000 Dinars
 Sommes non capitalisables (1) : 674 234,143 Dinars
 Sommes capitalisées (2) : 432 405,076 Dinars

Nombres de titres : 44 480Nombre d'actionnaires : 99

(1) : Les sommes non capitalisables s'élèvent à 674 234,143 Dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Rubriques			Montant au 31/12/2020	
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs			788 168,538	
1-	<u>Résulta</u>	-32 724,659		
	-	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-87 767,611	
	-	+/- values réalisées sur cession de titres.	57 761,592	
	-	Frais de négociation de titres	-2 718,640	
2- Régularisation des sommes non capitalisables		risation des sommes non capitalisables	-81 209,736	
	-	Aux émissions	47 585,251	
	-	Aux rachats	-128 794,987	
Fotal sommes non capitalisables		non capitalisables	674 234,143	

#### (2) : Les sommes capitalisées s'élèvent au 31/12/2020 à 432 405,076 Dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 31/12/2020		
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	489 255,456		
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	-56 850,380		
. Aux émissions	38 146,527		
. Aux rachats	-94 996,907		
Total des sommes capitalisées	432 405,076		

#### CP2 - Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY.

Le solde de ce poste au 31/12/2020 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 31/12/2020
Résultat capitalisable de la période	170 330,821
Régularisation du résultat capitalisable de la période	-9 037,927
Résultat capitalisable de l'exercice clos	201 188,244
Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice clos	-23 377,621
Sommes Capitalisables	339 103,517

#### 4. AUTRES INFORMATIONS:

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Revenus des placements	6,557	8,247
Charges de gestion des placements	-2,121	-2,525
Revenus net des placements	4,436	5,722
Autres charges d'exploitation	-0,606	-0,641
Résultat d'exploitation	3,829	5,081
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,203	-1,083
Sommes capitalisable de la période	3,626	3,998
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,203	1,083
Variation des +/- values potentielles/titres	-1,973	-2,577
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	1,299	0,651
Frais de négociation de titres	-0,061	-0,076
Résultat net de la période	3,094	3,078

#### 4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubrique	31/12/2020	31/12/2019
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1.547%	1.547%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0.442%	0.393%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen	2.793%	3.113%
Actif net moyen	6,097,408.020	8,215,042.062

#### 4-3 Rémunération du gestionnaire du dépositaire et des distributeurs

#### 4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2003 Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de gestion payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT a été portée de **0,30% TTC** à **1,20% HT** de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

#### 4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY, elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni, en date du 5 Avril 2016, la commission de dépôt, payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la BIAT, a été portée de **0,10% TTC** à **0,10% HT** de l'actif net l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

#### 4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV PROSPERITY.

La commission de distribution payée par SICAV PROSPERITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, la BIAT ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

#### 4-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV PROSPERITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 20 JUIN 2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

#### 4-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicités, de promotion et d'autres frais

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce à compter du 1er janvier 2018.

#### **AMEN PREMIERE SICAV**

#### SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

## RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 DECEMBRE 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 70.699.251 DT et un résultat de la période de 3.071.667 DT.

#### I. - Rapport sur les états financiers intermédiaires :

#### Introduction:

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

#### Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### Conclusion:

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 31 Décembre 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- la note 2.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

#### II. - Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi liquidités représentent au 31 Décembre 2020, 23,40% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 3,40% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 54.122.820 DT au 31 Décembre 2020, et représente une quote-part de 76,55% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 3,45% en dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 28 Janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes : F.M.B.Z KPMG TUNISIE Emna RACHIKOU

## BILAN (Unité : en DT)

<u>ACTIF</u>	
- All Control of the	
AC1 Portefeuille Titres 3.1 49 114 358,740 69 376 4	<u>52,571</u>
a- Action et valeurs assimilées 2 222 115,955 2 103 3 b- Obligations et valeurs assimilées 46 892 242,785 67 273 1	•
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	·
AC2 Placements monétaires et disponibilités 21 553 128,421 15 635 9	<u>39,221</u>
a- Placements monétaires 3.2 5 008 461,256	0,000
b- Disponibilités <b>3.3</b> 16 544 667,165 15 635 9	39,221
AC4 Autres actifs 3.4 31 763,714 47 8	<u> 26,798</u>
TOTAL ACTIF 70 699 250,875 85 060 2	18,590
<u>PASSIF</u>	
PA1 Dettes sur opérations de pension livrées 3.5 0,000	<u>0,000</u>
PA2         Opérateurs créditeurs         3.6         138 272,036         137 8	<u>45,593</u>
a- Opérateurs créditeurs 138 272,036 137 8	45,593
<u>PA3</u> <u>Autres créditeurs divers</u> 3.7 <u>122 775,400</u> <u>145 1</u>	<u>42,562</u>
a- Autres créditeurs divers 122 775,400 145 1	42,562
TOTAL PASSIF 261 047,436 282 9	88,155
ACTIF NET	
<u>CP1</u> <u>Capital</u> 3.8 <u>67 847 337,894</u> <u>79 970 3</u>	71,712
<u>CP2</u> <u>Sommes distribuables</u> 3.9 <u>2 590 865,545</u> <u>4 806 8</u>	<u>58,723</u>
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs 35,729 -7	19,209
b- Sommes distribuables de l'exercice 2 590 829,816 4 807 5	77,932
ACTIF NET 70 438 203,439 84 777 2	30,435
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET 70 699 250,875 85 060 2	18,590

## ETAT DE RÉSULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	<u>3.1</u>	<u>588 615,340</u>	2 816 286,601	940 195,733	4 368 519,642
Revenus des placements monétaires	<u>3.2</u>	434 592,880	991 585,080	34 905,290	217 279,993
Total des revenus des placements		1 023 208,220	<u>3 807 871,681</u>	975 101,023	4 585 799,635
Intérêts des mises en pension	<u>3.10</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	-70 007,393	<u>-102 263,246</u>
Charges de gestion des placements	<u>3.11</u>	<u>-162 231,852</u>	<u>-714 319,090</u>	<u>-168 658,426</u>	<u>-812 009,569</u>
Revenu net des placements		860 976,368	3 093 552,591	736 435,204	3 671 526,820
Autres charges	<u>3.12</u>	<u>-31 413,999</u>	<u>-118 095,786</u>	<u>-29 798,619</u>	<u>-128 188,563</u>
Résultat d'exploitation		829 562,369	2 975 456,805	706 636,585	3 543 338,257
Régularisation du résultat d'exploitation		<u>-548 184,972</u>	<u>-384 626,989</u>	<u>799 115,455</u>	<u>1 264 239,675</u>
Sommes distribuables de la période		281 377,397	2 590 829,816	1 505 752,040	4 807 577,932
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>548 184,972</u>	<u>384 626,989</u>	<u>-799 115,455</u>	<u>-1 264 239,675</u>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<u>-43 981,266</u>	57 069,903	<u>27 801,936</u>	89 064,740
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<u>17 780,056</u>	<u>39 140,583</u>	17 095,874	<u>-63 176,999</u>
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	<u>-79,911</u>	<u>-101,549</u>
Résultat net de la période		803 361,159	3 071 667,291	751 454,484	3 569 124,449

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Variation de Boetif not	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>AN1</u>	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>803 361,159</u>	3 071 667,291	<u>751 454,484</u>	<u>3 569 124,449</u>
<u>a-</u>	Résultat d'exploitation	<u>829 562,369</u>	<u>2 975 456,805</u>	706 636,585	<u>3 543 338,257</u>
<u>b-</u>	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<u>-43 981,266</u>	57 069,903	27 801,936	<u>89 064,740</u>
<u>C-</u>	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<u>17 780,056</u>	<u>39 140,583</u>	17 095,874	<u>-63 176,999</u>
<u>d-</u>	Frais de négociation de titres	0,000	0,000	<u>-79,911</u>	<u>-101,549</u>
AN2	Distributions de dividendes	<u>0,000</u>	<u>-4 806 822,886</u>	<u>0,000</u>	<u>-4 533 568,002</u>
AN3	Transactions sur le capital	<u>-19 123 322,346</u>	<u>-12 603 871,401</u>	1 463 844,919	<u>-23 188 372,477</u>
<u>a-</u>	<u>Souscriptions</u>	<u>59 811 683,593</u>	309 571 429,588	<u>121 126 109,657</u>	<u>403 340 633,944</u>
	<u>Capital</u>	<u>59 121 319,068</u>	311 490 718,431	<u>115 895 092,529</u>	<u>395 192 800,380</u>
	Régularisation des sommes non distribuables	<u>-1 261 909,339</u>	<u>-6 928 864,602</u>	3 122 774,088	<u>-6 352 156,482</u>
	Régularisation des sommes distribuables	1 952 273,864	5 009 575,759	2 108 243,040	<u>14 499 990,046</u>
<u>b-</u>	Rachats	<u>-78 935 005,939</u>	-322 175 300,989	<u>-119 662 264,738</u>	<u>-426 529 006,391</u>
	Capital	<u>-78 107 230,405</u>	-323 978 317,260	<u>-114 418 251,136</u>	<u>-418 039 437,842</u>
	Régularisation des sommes non distribuables	<u>1 672 693,096</u>	7 197 219,127	<u>-3 934 873,843</u>	<u>4 748 384,587</u>
	Régularisation des sommes distribuables	<u>-2 500 468,630</u>	<u>-5 394 202,856</u>	<u>-1 309 139,759</u>	<u>-13 237 953,136</u>
	Variation de l'actif net	-18 319 961,187	-14 339 026,996	2 215 299,403	-24 152 816,000
<u>AN4</u>	Actif net				
<u>a-</u> <u>b-</u>	En début de période En fin de période	88 758 164,626 70 438 203,439	84 777 230,435 70 438 203,439	82 561 931,032 84 777 230,435	108 930 046,435 84 777 230,435
<u>AN5</u>	Nombre d'actions				
<u>a-</u> <u>b-</u>	En début de période En fin de période	888 717 697 786	823 367 697 786	809 434 823 367	1 054 042 823 367
_	Valeur liquidative	<u>100,945</u>	100,945	102,964	<u>102,964</u>
AN6	Taux de rendement annualisé	<u>4,26%</u>	<u>3,70%</u>	<u>3,75%</u>	<u>3,79%</u>

#### **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

#### **TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2020**

#### PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

#### 1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### 2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### 2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

#### 2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 2.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

#### 3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### 3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2020 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	2 222 115,955
Obligations	2	11 386 408,858
Bons de trésor assimilable	3	35 505 833,927
Total		49 114 358,740

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

#### (1)Actions et valeurs assimilées:

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net
TUNISIE SICAV	11 152	2 000 133,504	2 217 396,768	3,15%
AMEN TRESOR SICAV	33	3 517,624	3 553,968	0,01%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	11	1 147,762	1 165,219	0,00%
TOTAL		2 004 798,890	2 222 115,955	3,16%

(2)Obligations:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net	Garantie bancaire
ABSUB2016-1	5 000	100 000,000	100 664,000	0,14%	
ABSUB2016-111	5 000	100 000,000	100 664,000	0,14%	
AB 2009 CA	18 000	479 970,000	485 298,000	0,69%	
AB 2009 CB	13 000	346 645,000	352 188,200	0,50%	
AB 2011-1	20 000	200 000,000	202 592,000	0,29%	
AB 2011-1VAR	20 000	200 000,000	203 408,000	0,29%	
AB 2012 B	60 000	1 200 000,000	1 223 136,000	1,74%	
AB 2012 BB	10 000	200 000,000	203 856,000	0,29%	
AB 2020-3	10 000	1 000 000,000	1 003 570,078	1,42%	
AB2008 TA	25 000	499 952,747	516 017,230	0,73%	
AB2008 TAA	40 000	799 927,950	825 559,950	1,17%	
AB2008 TB	15 000	600 000,000	620 712,000	0,88%	
ATB 2009 TB1	5 000	200 000,000	205 648,000	0,29%	
ATL 2016-1 C	2 000	120 000,000	123 832,000	0,18%	
ATTIJ 2017	4 000	160 000,000	165 580,800	0,24%	
ATTIJ 2017	10 000	400 000,000	413 952,000	0,59%	
BATAM 2001 (i)	20 000	2 000 000,000	0,000	0,00%	
BNA 2009	10 000	266 650,000	275 138,000	0,39%	
BNA 20091	10 000	266 650,000	275 138,000	0,39%	
BTE 2011/B	5 000	300 000,000	313 400,000	0,44%	
HL 2013/2B	7 500	150 000,000	157 422,000	0,22%	
HL 2016/1	5 000	100 000,000	103 136,000	0,15%	
HL 2016-1	10 000	200 000,000	206 272,000	0,29%	
SERVICOM16 (ii)	1 000	100 000,000	0,000	0,00%	
TL 2013/2	2 000	40 000,000	42 200,000	0,06%	
TL SUB 2016	2 500	200 000,000	210 530,000	0,30%	
TLG 2016-1 B	5 000	300 000,000	313 808,000	0,45%	
ATTIJ LEASING 2017-1	5 250	210 000,000	210 357,000	0,30%	
UIB 2009/1C	16 000	720 000,000	735 513,600	1,04%	
UIB 2011/B	15 000	825 000,000	839 580,000	1,19%	
UIB 2011-1BB	5 000	275 000,000	279 860,000	0,40%	
UIBSUB2016	16 000	640 000,000	677 376,000	0,96%	
TOTAL		13 199 795,697	11 386 408,858	16,17%	

- (i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA.
- (ii) L'encours SERVICOM d'AMEN PREMIERE SICAV de 100 000 DT est provisionné en totalité. Les montants des intérêts non réglés à AMEN PREMIERE SICAV s'élèvent au 31 Décembre 2020 à 20 KDT (Intérêts calculés au taux initial).

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV.

### (3) BTA:

Désignation	Quantité Prix de revient		Valeur au 31/12/2020	En % de l'actif net
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	4 000	3 912 240,000	4 035 858,082	5,73%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)B	3 213	3 207 537,900	3 264 326,134	4,63%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS) E	7 787	7 787 000,000	7 925 065,874	11,25%
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 852 000,000	3 995 923,288	5,67%
BTA 6% AVRIL 2024A	500	482 000,000	498 490,411	0,71%
BTA 6% AVRIL 2024B	500	481 500,000	498 860,411	0,71%
BTA 6% AVRIL 2024C	500	482 000,000	499 290,411	0,71%
BTA 6% AVRIL 2024D	500	481 750,000	499 075,411	0,71%
BTA 6% AVRIL 2024E	1 000	960 500,000	998 340,822	1,42%
BTA13042028	1 000	915 000,000	953 621,360	1,35%
BTA290327	3	2 775,000	2 895,644	0,00%
BTA290327A	12 537	11 829 913,200	12 334 086,079	17,51%
TOTAL		34 394 216,100	35 505 833,927	50,41%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des obligations	152 457,688	720 073,088	347 680,978	1 784 810,683
Dividendes	0,000	0,000	0,000	111,427,473
Revenus des BTA	436 157,652	2 096 213,513	592 514,755	2 472 281,486
TOTAL	588 615,340	2 816 286,601	940 195,733	4 368 519,642

### 3.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Désignation	Date de souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL200121	21/12/2020	BH BANK	2 000 000,000	20/01/2021	10 550,000	2 000 000,000	3 004 605,803	6,33%	4,27%
PL040121D	23/12/2020	BT	2 999 262,792	04/01/2021	7 128,248	2 999 262,792	2 003 855,453	7,13%	2,84%
TOTAL			4 999 262,792		17 678,248	4 999 262,792	5 008 461,256		7,11%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Certificats de dépôt	34 505,016	155 643,001	0,000	28 827,830
Revenus de Comptes Rémunérés	74 884,759	217 288,804	27 000,000	139 724,184
Revenus des Pensions Livrées	325 203,105	618 653,275	7 905,290	48 727,979
TOTAL	434 592,880	991 585,080	34 905,290	217 279,993

#### 3.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2020 à 16 544 667,165 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	16 544 667,165	23,49%
TOTAL	16 544 667,165	23,49%

#### 3.4 Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Intérêt courus /compte rémunéré	31 763,714	47 826,798
Total	31 763,714	47 826,798

#### 3.5 Dettes sur opérations de pension livrées

Le solde de ce poste est nul au 31/12/2020.

#### 3.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Gestionnaire	16 088,067	16 071,351
Dépositaire	122 183,969	121 774,242
Total	138 272,036	137 845,593

#### 3.7 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Retenue à la Source	96 785,153	119 322,053
Jetons de Présence	18 391,956	18 391,956
TCL	1 163,066	1 000,000
CMF	6 435,225	6 428,553
Total	122 775,400	145 142,562

#### 3.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31-12-2019	79 970 371,712
Souscriptions	311 490 718,431
Rachats	-323 978 317,260
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	-2 100 000,010
VDE/titres.Etat	58 285,000
VDE / titres OPCVM	217 317,065
+/-V réalisée emp.société	-3,567
+/- V réal/titres Etat	6 630,000
+/- V réal/ titres OPCVM	32 514,150
+/- V report/oblig.société	2 010 000,000
+/- V report/titres.Etat	-25 365,000
+/- V report/titres OPCVM	-103 167,152
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	-6 928 864,602
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	7 197 219,127
Capital au 31-12-2020	67 847 337,894

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 s'élève à -14 339 026,996 Dinars.

Le nombre de titres d'Amen Première au 31/12/2020 est de 697 786 contre 823 367 au 31/12/2019.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2019	996
Nombre d'actionnaires entrants	22
Nombre d'actionnaires sortants	-91
Nombre d'actionnaires au 31-12-2020	927

#### 3.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/12/2020 s'élèvent à 2 590 865,545 DT contre 4 806 858,723 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Sommes distribuables des exercices antérieurs	35,729	-719,209
Résultat d'exploitation	2 975 456,805	3 543 338,257
Régularisation du résultat d'exploitation	-384 626,989	1 264 239,675
Total	2 590 865,545	4 806 858,723

#### 3.10- Intérêts des mises en pensions :

Le solde de cette rubrique au 31/12/2020 est nul contre 102 263,246 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Intérêts courus sur pension livrée	0,000	0,000	70 007,393	102 263,246
Total	0,000	0,000	70 007,393	102 263,246

#### 3.11 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0,2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération de Amen Bank est composée de :
- A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

B- Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	47 380,803	205 669,137	50 350,063	234 077,450
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	29 750,000	7 437,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	107 413,549	478 899,953	110 870,863	548 182,119
Total	162 231,852	714 319,090	168 658,426	812 009,569

#### 3.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL. Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/10/2020 au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	Période du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevance du CMF	18 952,316	82 267,655	20 140,028	93 684,891
Sces bancaires et assimilés	690,608	4 196,021	416,557	1 414,964
TCL	2 771,075	7 632,110	1 442,034	8 888,708
Jetons de présence	9 000,000	24 000,000	7 800,000	24 000,000
Contribution sociale de solidarité	0,000	0,000	0,000	200,000
Total	31 413,999	118 095,786	29 798,619	128 188,563